

Investissement majeur de Éco Entreprises Québec Une solution durable pour 100 % du verre du Québec

Montréal, le 5 juin 2015 – Une solution durable pour le recyclage du verre passe par la modernisation des centres de tri. C’est pourquoi les membres du Conseil d’administration de Éco Entreprises Québec (ÉEQ) annoncent aujourd’hui leur intention d’investir 40 M\$, sur une période de cinq ans, notamment pour équiper les centres de tri de technologies permettant de traiter tout le verre du Québec. Qu’il s’agisse des bouteilles de vin, qui représentent 50% du verre généré par les foyers québécois, ou des autres contenants de verre tels que les bouteilles de jus, de vinaigre ou les pots de confiture, cet investissement permettra de donner une deuxième vie au verre, par des mesures stimulant le développement de produits intégrant du verre recyclé issu de la collecte sélective.

« Nos entreprises paient déjà 135 millions de dollars annuellement pour compenser le service municipal de collecte sélective. Il est donc normal que nous tenions à un système performant et dont on préserve l’intégrité en évitant de créer des systèmes de consigne parallèle, ce qui viendrait affaiblir toute la chaîne de recyclage en diminuant le volume et la performance sans régler le problème pour tous les contenants de verre. Si le gouvernement souhaite comme nous régler l’ensemble des problématiques de tri du verre de la collecte sélective et renforcer cette industrie verte dans toutes les régions du Québec, nous lui tendons la main et lui offrons de contribuer davantage en investissant directement dans la modernisation des centres de tri. Voilà une occasion unique de mettre en place une solution pérenne qui permettra au gouvernement d’atteindre ses objectifs de développement durable et confirmera le rôle d’avant-garde du Québec en matière de collecte sélective dans l’ensemble du Canada et en Amérique du Nord », a déclaré M. Denis Brisebois, vice-président de Metro et président du Conseil d’administration de ÉEQ.

Des mesures concrètes pour assurer une deuxième vie au verre recyclé du Québec

Au cours de la dernière année, l’équipe de ÉEQ a constaté qu’un véritable plan de relance du recyclage du verre était nécessaire et qu’il devait s’articuler autour de deux axes principaux : un accroissement significatif de la diversité des débouchés novateurs du verre et l’introduction d’équipements à la fine pointe de la technologie dans l’ensemble des centres de tri du Québec pour assurer un approvisionnement en verre recyclé qui rencontre les standards de l’industrie et la demande du marché québécois.

« Le gouvernement peut favoriser le développement des débouchés du verre qui sont actuellement en pleine expansion, particulièrement au niveau des infrastructures routières. Pour ce qui est des centres de tri, si on nous garantit l’intégrité de la collecte sélective en préservant le volume de matières recyclables à traiter et qu’on se met tous d’accord sur le niveau de qualité des tonnes triées et les conditions minimales d’investissement privé et public, ÉEQ souhaite travailler en étroite collaboration avec le ministre du Développement durable, de l’Environnement et la Lutte contre les changements climatiques pour la mise en œuvre du plan de relance. Nous invitons également nos partenaires municipaux et les centres de tri avec qui nous travaillons depuis plus de dix ans à poursuivre ensemble le renforcement de la collecte sélective », a ajouté Mme Maryse Vermette, présidente-directrice générale de ÉEQ.

Cette annonce s'inscrit dans la foulée du *Forum sur l'optimisation de la collecte sélective* tenu par ÉEQ le 28 janvier dernier et qui avait réuni plus de 200 acteurs clés de la collecte sélective. ÉEQ travaille depuis plusieurs mois à l'élaboration d'un plan d'optimisation du système, notamment pour le verre.

Des technologies adaptées aux défis du tri pêle-mêle

ÉEQ a recensé les technologies novatrices et performantes, développées au Québec et à l'étranger, permettant de trier le verre de la collecte sélective pêle-mêle. Bien que le tri pêle-mêle présente des défis considérables, il nous offre toutefois la possibilité d'atteindre des taux de récupération parmi les plus élevés, et ce, en raison de la facilité et la simplicité du geste posé par le citoyen.

Pouvant être adaptés à différentes configurations et capacités de centres de tri, ces équipements produisent un verre de qualité pouvant servir à de nombreuses applications répondant aux particularités du contexte québécois et des marchés émergents, comme l'ajout de poudre de verre dans le ciment, le mobilier urbain, les dalles écologiques, le sable abrasif et de filtration, etc.

Des investissements importants

Le projet de modernisation des centres de tri de ÉEQ met en lumière l'importance de doter le Québec des infrastructures nécessaires au développement du plein potentiel environnemental, économique et social de l'industrie du recyclage. Les investissements que les entreprises sont prêtes à réaliser, qui se chiffrent à environ 40 millions de \$ sur cinq ans, démontrent que celles-ci sont en mode solution pour une collecte sélective efficace et performante.

Au cours de l'été, ÉEQ rencontrera les différents intervenants concernés dans ce projet d'envergure pour l'industrie du recyclage au Québec.

À propos de Éco Entreprises Québec

Éco Entreprises Québec (ÉEQ) est l'organisme qui élabore le Tarif et perçoit la contribution des entreprises, laquelle est ensuite redistribuée afin de financer les services municipaux de collecte sélective au Québec. ÉEQ encourage également l'innovation et le partage des meilleures pratiques dans le but d'optimiser la chaîne de valeur des matières recyclables. Pour ce faire, ÉEQ collabore tant avec les entreprises, pour réduire les quantités à la source et privilégier l'utilisation de matières recyclables, qu'avec les municipalités et les autres intervenants, pour accroître le recyclage et la valeur économique des matières récupérées. Créé à l'initiative des entreprises qui mettent sur le marché québécois des contenants, des emballages et des imprimés, ÉEQ est un organisme privé sans but lucratif agréé par RECYC-QUÉBEC en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement depuis 2005.

- 30 -

Source :

Virginie Bussières
Directrice des communications et des affaires publiques
Éco Entreprises Québec
514 987-1491, poste 225

Information :

Isabelle Monette
Octane Stratégies
514-286-6033 poste 226